

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 3 mars 2020, à 19 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-03-50

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Autorisation location toilettes chimiques
- 3.4 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
- 3.5 Vaccination antigrippale – reconduction 2020 – MRC Maskoutains
- 3.6 Renouvellement adhésion CAMF
- 3.7 Demande pour la course Saint-Liboire en Action – 2020
- 3.8 Entente Croix-Rouge Canadienne
- 3.9 Société canadienne du Cancer – Avril mois de la jonquille
- 3.10 Rapport – application du règlement gestion contractuelle
- 3.11 Offre de services ingénierie pour immeuble 151 rue Gabriel

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Octroi du contrat pour achat et installation d'un réservoir
- 4.2 Achat d'équipement incendie
- 4.3 Réparations de radios portatifs

5. TRANSPORT ROUTIER

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Demande de dérogation mineure – 385, rue Gosselin
- 7.2 Plan d'implantation et d'Intégration Architectural – 169, rue Saint-Patrice

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de budget supplémentaire

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020

Résolution 2020-03-51

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2020-03-52

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de février 2020 totalisant la somme de 217 434,25 \$, en plus des salaires versés au montant de 51 888,97 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION

D	ADMQ	Formation sur le Web - règlement sur les chiens	86,23 \$
D	Bachand Martine	Remboursement achats pour fête d'hiver	89,65 \$
D	Ballounerie (La)	Mascottes, jeux - fête d'hiver	856,56 \$
D	Bonin Jacinthe	Remboursement achats pour fête d'hiver	183,80 \$
D	Bouthillier Mylène	Remboursement achats pour fête d'hiver	89,56 \$
I	Buropro Citation	Fournitures de bureau	156,83 \$
D	Cain Lamarre	Honoraires professionnels - divers dossiers	1 414,58 \$
I	CNESST	Ajustement des cotisation antérieures	10,26 \$
I	Copie du Centre-Ville inc.	Edition du Reflet de janvier	618,00 \$
R	Desjardins Entreprises	Frais terminal pour le mois de janvier	35,00 \$
R	Desjardins France	Remboursement achat d'une horloge - HDV	29,99 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - janvier 2020	4 249,38 \$
R	Espace Carrière	Accompagnement à la directrice générale	2 167,28 \$
I	Financière Manuvie	Assce collective de mars	3 604,32 \$
D	Heine Denise	Remb.dépenses comité des aînés - janv.fév.	108,58 \$
I	Hydro-Québec	151 rue Gabriel	1 979,39 \$
D	Idéographik	Dépliants et tirettes pour fête d'hiver	1 280,82 \$
D	Laramée Cindy	Remboursement achats pour fête d'hiver	210,39 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	911,99 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - janvier 2020	10 907,22 \$
D	MRC Les Maskoutains	Travaux de cours d'eau	51 596,88 \$
I		Reconduction du rôle triennal - 2e versement	11 215,00 \$
R	Premiers Répondants	Subvention - 1er versement	4 400,00 \$
D	Produits Beta Petrochemie	Produits nettoyants - HDV	59,79 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - janvier 2020 (taux réduit)	3 563,53 \$
I		DAS - janvier 2020 (taux régulier)	357,12 \$
D	Restaurant Le Lib	Souper comité de la fête d'hiver	50,59 \$
I	Sercost	Lettres entête avec nouveau logo	189,71 \$
I	Société Canadienne des postes	Médiaposte - Bulletin d'info et Fête d'hiver	354,01 \$
I	Sogetel	Frais téléphone - HDV et renouv.nom de domaine	512,49 \$
R	STA Architectes	Hon.prof.- réaménagement du 151 rue Gabriel	2 371,55 \$
D	Village de Roxton Falls	Fr. de dépl.formation dir.gén. (co-voiturage)	37,81 \$
I	Ville de St-Hyacinthe	Cour régionale - octobre à décembre	2 072,82 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - décembre	24,00 \$
D	Visa (Microsoft office 365)	Mise à niveau des ordinateurs	303,53 \$

I	Visa (Purolator inc)	Frais d'expédition - HDV	10,61 \$
I	Visa (Soc.assurance automobile)	Vérification de la validité de permis de conduire	3,60 \$
D	Visa (Wish)	Solde frais radio-émetteur - SLEF	4,50 \$

BIBLIOTHÈQUE

I	Réseau Biblio de la Montérégie	Cotisation annuelle 2020	17 237,92 \$
I		Frais annuels d'exploitation	2 755,30 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$

LOISIRS

I	Hydro-Québec	141 rue Rodier (Parc des Bénévoles)	87,07 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	11 256,00 \$

SERVICE INCENDIE

I	Extincteurs Milton senc	Recharge de cylindres + inspection extincteurs	382,87 \$
D	Génératrice Drummond	Inverseur relié à la génératrice	2 299,50 \$
R	HB Entretien	Mise à niveau du plancher de la caserne	983,04 \$
D	Idéographik	Plaque pour salle à la caserne	74,74 \$
R	Médimage	Ensemble - table de poste de commandement	1 329,47 \$
D	Mini-Moteurs St-Hyacinthe	Frais pour estimation (entr.scie à chaine)	58,64 \$
I	Municipalité de St-Dominique	Entraide - 28 décembre 2019	107,27 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	34,49 \$
D	Technilab R.G.	Vérification des 4 gazs - caserne	758,84 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

D	Atelier de soudure de St-Liboire	Entretien équipement à neige	23,68 \$
D	Bell Gaz Ltée	Chauffage du garage et location de 2 bouteilles	977,59 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	247,00 \$
R	Bi-eau Santé	Plan livraison d'eau février - garage	25,00 \$
I	Brenntag Canada inc.	Produits chimiques - aqueduc	955,16 \$
D	Buropro Citation	Diverses fournitures - garage	36,32 \$
I	Carrière d'Acton Vale	Abrasif 30%	10 576,95 \$
R	Contrôle P.M. inc.	Remp. sonde du puits no.1+ diff.sonde du puits 3	4 808,56 \$
R		Mise en marche débitmètre puits no.1	1 292,89 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Pour signalisation	51,17 \$
D	Dicom Express	Frais de transport analyses eau potable	160,78 \$
D	Diesel Mobile 2000	Entretien véh.Cube et entr.usine eaux usées	144,17 \$
D	Donais & Fils	Outil - travaux publics	37,17 \$
I	Excavation Sylvain Plante	Transport d'abrasif	709,63 \$
R	Ferme Cerpajo Inc.	Déneigement des rues - 2e versement	10 297,88 \$
R	Flibotte Karine et Morin Patrick	Entretien croix de chemin	100,00 \$
D	Groupe Maska	Batterie pour véhicule Ford 150	348,89 \$
D		Remise en marche d'une génératrice de réserve	951,07 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public, 58 des Saules, 44 Morin	535,36 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Tsse Bagot	4 478,54 \$
I		48 rue Parent, 110 près rue des Erables	130,17 \$
R	Laforest Nova Aqua inc.	Analyses des sources d'eau potable	440,70 \$
R		Encadrement du puits no. 1	3 030,59 \$
D	Lawson Products	Diverse pièces - travaux publics	173,70 \$
D	LPI (Laliberté prod.industriels)	Armoire:aqueduc, outils voirie, sel à déglacer	995,11 \$
D	Mecanique Mobile L'Eclair inc.	Réparation du Sterling	565,73 \$
D	Micanic inc.	Réparation de la pépine	799,97 \$
I	Moreau Antonio Ltée	Bottes de sécurité - S.Laplante	144,69 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	285,81 \$
D	Pièces d'Auto Acton Roxton	Entretien équipement à neige	108,47 \$
D	Québec Bolts inc.	Entretien équip eau potable et pièces trav.publics	246,16 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - janvier	9 120,21 \$
I		Recyclage et organique - janvier	5 616,34 \$
I		Quote-part.1er vers + Prog.vid.inst.sept. 1er vers	7 313,25 \$

I		Ajustements ordure, recyclage et organique - 2019	2 315,06 \$
D	Ressorts Maska inc.	Entretien du Sterling	176,19 \$
D	Robitaille Equipement inc.	Remplacement de lames - équipement à neige	1 052,02 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage,eau potable, eaux usées	488,36 \$
D	Technilab R.G.	Vérification 4 gazs - garage et aqueduc	672,61 \$
D	Tenco inc.	Entretien équipement à neige	132,22 \$
I	Ultramar	Carburant	2 778,82 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Achat de divers produits nettoyants - trav.publics	51,43 \$
D	Visa (Mécanique mobile L'Eclair)	Réparation du Sterling	521,82 \$
		TOTAL DES FACTURES PAYÉES	217 434,25 \$

I	Salaires versés	mois de février	51 888,97 \$
---	-----------------	-----------------	--------------

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-03-53

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 15 116,29 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

ADMINISTRATION

Loisirs St-Liboire	Compensation de taxes municipales	11 205,55 \$
--------------------	-----------------------------------	--------------

SERVICE INCENDIE

Camion Ste-Marie (centre du)	Réparation du camion citerne - volvo	3 910,74 \$
------------------------------	--------------------------------------	-------------

	TOTAL DES FACTURES À PAYER	15 116,29 \$
--	-----------------------------------	---------------------

3.3 Autorisation de location de toilettes chimiques

Résolution 2020-03-54

Monsieur le maire déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations. Le maire suppléant Yves Winter prend donc la place à titre de président d'assemblée.

Considérant que plusieurs activités se tiennent au Parc des Bénévoles et qu'il y a lieu d'y installer deux toilettes chimiques pour la période estivale ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la location de deux toilettes chimiques auprès d'Hygiène Plus pour la période débutant en mai jusqu'au 1^{er} novembre 2020 suivant un tarif d'environ 175 \$ / toilette / par mois plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À la fin de ce point, monsieur le maire ainsi que le maire suppléant reprennent chacun leurs sièges.

3.4 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Résolution 2020-03-55

Considérant l'état de taxes impayées préparé par la directrice générale et soumis au conseil municipal pour approbation et pour transmission à la MRC des Maskoutains ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'approuver l'état de taxes impayées soumis par la directrice générale et daté de ce jour ;
- de transmettre ledit état de taxes impayées à la MRC des Maskoutains;
- de désigner monsieur Claude Vadnais, maire, enchérisseur pour la Municipalité de Saint-Liboire et de l'autoriser à se porter acquéreur, pour et au nom de la Municipalité, des propriétés indiquées audit état de taxes impayées.

3.5 Vaccination antigrippale – reconduction 2020 MRC Maskoutains

Résolution 2020-03-56

Considérant qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à « *assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC* » ;

Considérant que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales ;

Considérant que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie-Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de services à sa population ;

Considérant que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie-Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Liboire à permettre à ses citoyens, au nombre de 3066 de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2020.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement ; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie-Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

3.6 Renouvellement d'adhésion CAMF

Résolution 2020-03-57

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire est membre du Carrefour Action Municipale et Famille et que son adhésion vient à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler ;

Considérant que le Carrefour Action Municipale et Famille est un organisme fournissant une multitude d'outils pertinents à la conduite des politiques familiales et des aînés et regorge d'informations utiles pour les municipalités et les membres des comités ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle de la municipalité de Saint-Liboire au Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2020 ;
- D'autoriser le paiement de la facture au montant d'environ 44,84 \$ taxes incluses relative à ce renouvellement et d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents inhérents à la présente résolution.

3.7 Demande pour la course Saint-Liboire en action – 2020 – 6^e édition

Résolution 2020-03-58

Considérant la demande pour la course *St-Liboire en Action* et le succès remporté ces dernières années;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De leur permettre l'activité de la course St-Liboire en Action et de leur remettre la somme de 75 \$ afin qu'ils puissent remettre des prix de participation, certificats et collations aux participants et d'en effectuer le paiement. La course se tiendra le **30 mai** prochain.

3.8 Entente Croix-Rouge Canadienne

Résolution 2020-03-59

Considérant l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne quant à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De rembourser la somme de 0,17 \$ / per capita pour l'année 2020 et d'en effectuer le paiement.

3.9 Société canadienne du Cancer – Avril mois de la jonquille

Résolution 2020-03-60

Considérant que chaque année plus de 55 000 Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de cancer et que cette annonce représente un choc important, qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécoises et les Québécois ;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer ;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à toutes les Québécoises et Québécois atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. A la chimiothérapie, aux cicatrices, par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécoises et les Québécois à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécoises et les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

3.10 Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle qui mentionne que l'application dudit règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

3.11 Offre de services ingénierie pour immeuble 151, rue Gabriel

Résolution 2020-03-61

Considérant l'offre de services ingénierie pour l'immeuble du 151, rue Gabriel ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services pour l'immeuble du 151, rue Gabriel, offre de GeniMac, experts-conseils au montant maximal d'environ 22 650 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Octroi du contrat d'achat et installation d'un réservoir 13 000 litres

Aucune soumission n'ayant été reçue, le conseil est en réflexion pour la suite de ce dossier.

4.2 Achat d'équipement incendie

Résolution 2020-03-62

Considérant que plusieurs équipements de sécurité incendie sont à prévoir sous peu et que des soumissions ont été demandé par notre directeur monsieur Jean-François Demers ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour achat d'équipements à L'Arsenal selon sa soumission au montant d'environ 10 662 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4.3 Réparations des radios portatifs

Résolution 2020-03-63

Considérant que certains radios portatifs doivent subir quelques réparations ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur incendie à faire effectuer les travaux de réparation des radios portatifs selon la soumission présentée par Les TéléSystèmes du Québec datée du 13 février 2020 au montant d'environ 627,75 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5. TRANSPORT ROUTIER

Aucun dossier.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 385, rue Gosselin

Résolution 2020-03-64

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure dans le cadre de la vente de la propriété située au 385, rue Gosselin (lot 5 087 286) afin de régulariser la localisation de la thermopompe;

Considérant que cette thermopompe est localisée dans la cour latérale de la propriété et à une distance de moins de 3 mètres de la limite de terrain;

Considérant que le terrain voisin contigu à l'endroit où la thermopompe est installée est vacant et que le futur propriétaire pourra tenir compte de cet élément pour planifier son projet de construction;

Considérant la complexité de déplacer un tel appareil et qu'il n'y a pas d'espace disponible à l'arrière de la résidence;

Considérant que le plan d'urbanisme favorise la densification et l'intensification de l'occupation au sol et que la distance de 3 mètres des limites de terrain deviendra difficilement applicable dans ce contexte;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 février 2020;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour à la suite de la publication d'un avis public à cet effet en date du 17 février 2020;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure, soit de régulariser l'implantation de la thermopompe en cour latérale et à une distance d'environ 0,60 mètre de la limite latérale du terrain, conformément au plan préparé par Jean-Yves Tremblay, arpenteur-géomètre portant la minute 17 742 et daté du 13 décembre 2016.

7.2 Plan d'implantation et d'intégration Architectural – 169, rue Saint-Patrice

Résolution 2020-03-65

Considérant la demande de permis reçue par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que cette demande est assujettie au Règlement no 308-18 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis défavorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 février 2020 à l'égard du projet ci-après énuméré;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil refuse le projet suivant :

- 1) Remplacer la résidence existante par un immeuble de 3 logements au 169, rue Saint-Patrice – Projet modifié.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande de budget supplémentaire

Résolution 2020-03-66

Considérant que les Loisirs St-Liboire inc. ont procédé à une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives et que la municipalité de Saint-Liboire les appuie fortement dans leur demande de subvention ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal autorise la directrice générale à octroyer un budget supplémentaire de fonctionnement aux Loisirs St-Liboire inc. au montant de 18 000 \$ afin que ces derniers puissent acquitter les frais d'honoraires professionnels qui ont contribué à les aider à monter leur demande de subvention PAFIRS.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Conseil d'Établissement de l'École Henri-Bachand*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains*

Monsieur Yves Winter : *Comité de la Politique de la famille, Saint-Liboire en Fête, Jard-Boire, CCR, Conférence de presse Prix Distinction Famille, OBV Yamaska (milieux humides), Conférence de presse BMO sur partage milieu de vie*

Monsieur Yves Taillon: *AGA des bassins versants : Delorme Ferré, Rivière Noire et Ruisseau Vandal*

Monsieur Serge Desjardins: *CCR, CCU et AGA 1^{er} répondants*

Madame Martine Bachand : *Loisirs, Comité Fête d'hiver et Gloriette (4 ou 5 soirées)*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 février au 3 mars 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-03-67

Il a été proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 40.

Claude Vadnais,
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 7 avril 2020.